

DEPARTEMENT DU JURA	EXTRAIT du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
ARRONDISSEMENT LONS-LE-SAUNIER CANTON de SAINT-AMOUR COMMUNE : LA CHAILLEUSE Délibération N° 2026-57	L'an deux mil vingt-six, le 09 juillet à 20h15, le Conseil Municipal de la Commune de la Chailleuse légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle communale de Saint-Laurent-La-Roche, sous la présidence de M. BELLERON Pierre Rémy, Maire en exercice. Étaient présents : BELLERON Pierre-Rémy, BOZON Fabienne, CLEMENT David, DEMOUGEOT Philippe, FERRUT Ludovic, FLATRY Lionel, GALLET Daniel, GUILLOT Dominique, GUYON Martine, JUIF Thomas, LORGE Dorick, MONOT Apolline, ROBERT Alain, RODOT Daniel, TOURNIER Laurine, TRONTIN Aurélie, VERNIER MAYET Véronique Absents excusés : GORSE Christine (pouvoir à BOZON Fabienne), MARQUE Cécile (pouvoir à BELLERON Pierre-Rémy) Secrétaires de séance : BOZON Fabienne, VERNIER MAYET Véronique
Date convocation : 04/07/2026 Date affichage : 04/07/2026 Nombre de Conseillers en Exercice : 19 Présents : 17 Votants : 19	

Objet : Programme des travaux forestiers proposés par l'ONF pour 2026

Chaque année l'ONF nous propose un programme de travaux, il n'y a aucune obligation de les réaliser, chaque commune reste libre de gérer sa forêt comme elle l'entend.

Il est demandé au conseil municipal de valider le programme de travaux et le devis ONF correspondant :

Programme 2026 : Fourniture et plantation de la parcelle **1r**, 3240 plants, pin de Salzmann et mélèze d'Europe pour un montant de 15 746.40 € HT.

Le Conseil Municipal après échanges et en avoir délibéré à 18 voix POUR et 1 ABSTENTION :

- **VALIDE** la proposition de la commission bois et forêts et le devis ONF correspondant :
 - o Programme 2026 : Fourniture et plantation de la parcelle **1r**, 3240 plants pin de Salzmann et mélèze d'Europe pour un montant de 15 746.40 € HT.
- **AUTORISE** le Maire à signer le devis ONF ainsi que tout document nécessaire à son exécution.



Bon extrait conforme
Le Maire
Pierre Rémy BELLERON